

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt cinq, le cinq septembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT

Absent excusé : Loïc CHEVALIER donne procuration à Elodie LAVERT

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élue pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 1^{er} septembre 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2025-42 : Acquisition de la parcelle C N°801 Le Cortay

M. le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la succession de Mme FORESTIER Alphonsine il a sollicité le notaire en charge de cette succession pour lui proposer de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée C N°801 Le Cortay d'une superficie de 3 a 65 ca.

Cette parcelle permettrait de réaliser un accès plus facile du chemin rural N° 32 depuis la RD N°41 et de desservir les propriétés situées au dessus.

M. le Maire suggère au Conseil de retenir le prix de 200 € pour l'acquisition de la parcelle C N° 801.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée section C N° 801 Le Cortay d'une superficie de 365 m² au prix de 200 €
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier

Ont signé au registre M. le Maire et le secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20250905-2025-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2025